

 **Stage d'observation et de pratique accompagnée dans les établissements secondaires de la ville de Meknès (Maroc)**

Cette mobilité est proposée grâce au soutien du Conseil départemental de la Gironde



**Le stage est ouvert aux étudiants de Master 1 MEEF mention « 2<sup>nd</sup> degré » sciences (maths/physique-chimie/SVT) de préférence, pour un départ pendant les vacances scolaires d'hiver (à préciser) sous réserves des consignes gouvernementales inhérentes à l'épidémie de COVID 19.**

Meknès est une ville du Maroc située entre Fès et Rabat, la capitale administrative. Elle compte environ 650 000 habitants. En pleine expansion, la ville est relativement bien sécurisée par un nombre important de policiers. Néanmoins, il est préférable de limiter les déplacements la nuit tombée. Pendant les temps libres, la découverte de l'ancienne ville est particulièrement intéressante.

### Contenu du Programme :

Ce stage est organisé en partenariat avec le Conseil préfectoral de Meknès et le **Département de la Gironde**. Il s'effectue au sein de deux établissements, **le Lycée My Ismail de Meknès et le lycée Imam Ghazali** (séparés l'un de l'autre par 20 minutes de marche). Les taxis sont nombreux et peu onéreux. Ils vous y déposeront en moins de 5 minutes pour 10 MAD.

Le stage comprend :

- l'observation de classes de collège proposant la filière internationale (cursus bilingue arabe – français) ;
- la mise en œuvre d'une séance d'enseignement en français préparée en amont par l'étudiant avec l'aide du tuteur local (enseignant en poste).

### Conditions matérielles :

Le logement est organisé les Centres Régionaux des Métiers de l'Education et de la Formation (CRMEF) sous réserve de disponibilité ou chez l'habitant. Depuis deux ans, les étudiants sont logés à l'internat du lycée My Ismail.

Les étudiants devront prendre en charge l'ensemble des coûts liés à leur mobilité, notamment :

- leur nourriture, hébergement et frais de voyage ;
- leur assurance maladie et les frais médicaux non couverts par l'assurance maladie ;
- leurs livres, vêtements et dépenses personnelles ;
- le coût de leur passeport et de leur visa ;
- le coût des transports ;
- toute autre dette contractée pendant la période de mobilité.

L'INSPE versera au stagiaire **une aide financière de 389€** à son retour, sur présentation des justificatifs suivants :

- attestation de présence en stage ;
- compte rendu de stage dûment complété (délais de remboursement 2 à 3 mois maximum).

### Formalités d'entrée :

L'accès au territoire marocain nécessite un passeport en cours de validité (à l'exclusion de tout autre document). La carte nationale d'identité (CNI) n'est pas reconnue pour pénétrer sur le territoire marocain. Aucun visa n'est exigé pour les ressortissants français.

Avoir souscrit au préalable une assurance maladie destinée à couvrir les éventuels soins médicaux pendant le stage.

Tous les étudiants participant au Programme doivent justifier d'une attestation de rapatriement et de responsabilité civile (vie privée) valable sans plafond de remboursement pour l'intégralité de la durée du séjour.

### Informations pratiques :

- La carte ISIC prouve le statut de l'étudiant dans le monde entier et permet de bénéficier de tous les avantages, services, réductions étudiants du monde concernant les transports, les hébergements, la culture, les loisirs...
- La monnaie locale est le Dirham marocain, soit (1 euro = entre 10,50 et 11 Dh).
- **Avant de partir, consultez les « conseils aux voyageurs » du ministère des affaires étrangères et européennes sur le site : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/pays-bas-12344>**
- **IL EST FORTEMENT CONSEILLE DE NE PAS BOIRE L'EAU DU ROBINET** même si l'on vous assure qu'elle est potable.

### La candidature :

Les étudiants doivent transmettre leur dossier de candidature accompagné des pièces demandées pour le **jeudi 15 octobre 2020** à midi (heure de Paris) au plus tard au service des relations internationales et de la recherche de l'ESPE d'Aquitaine (Château Bourran, 2ème étage – bureau 201).

Le dossier de candidature peut être téléchargé sur le site de l'INSPE d'Aquitaine, rubrique International > « Partir en mobilité »

(<http://www.inspe-aquitaine.fr/partir-en-mobilite>)